

- La nécessité du dialogue** 2. Toute politique cohérente d'intérêt particulier implique une association qui ne se maintiendra que par la consultation continue et la planification coopérative. Il faut éviter, à tout prix, le paternalisme et les décisions ou mesures unilatérales.
- Les tables rondes** 3. Le temps est venu de reprendre les entretiens multilatéraux sur le plan politique entre le Canada et les pays antillais du Commonwealth. Les participants pourraient alors mettre en œuvre les projets amorcés à la Conférence de 1966, s'engager dans de franches discussions sur les questions d'actualité et arrêter des lignes de conduite pour l'avenir. Le gouvernement canadien devrait donc s'entretenir avec les gouvernements antillais du Commonwealth pour organiser une nouvelle conférence soit au niveau des chefs de gouvernement, soit au niveau des ministres.
- L'hétérogénéité de la région** 4. La politique du Canada doit reconnaître et respecter le caractère distinct et les aspirations diverses des pays et des territoires des Antilles du Commonwealth. Les encouragements du Canada à la coopération régionale doivent donc être distribués avec le plus grand soin afin de ne pas porter atteinte à la souveraineté ou à l'auto-détermination des pays en cause.
- Les liens constitutionnels** 5. Le gouvernement canadien devrait réviser la possibilité d'établir des liens constitutionnels entre le Canada et les pays des Antilles. C'est une perspective assez lointaine, mais le gouvernement canadien doit être disposé à discuter l'idée d'une association politico-économique plus étroite entre le Canada et les pays de la région.
- Malaises et hostilité** 6. Mis à part certains courants bien définis qui se manifestent dans la région, le Canada peut s'attendre à être reçu par une critique et une hostilité soutenues, voire croissantes, par certains secteurs de l'opinion dans les Antilles. Il faudra des efforts constants pour contenir la situation et éviter des réactions excessives de la part du public canadien ou d'autres effets qui seraient néfastes à nos relations. Il importe de bien montrer que le Canada, même s'il s'intéresse à la stabilité des Antilles, ne tient pas mordicus au statu quo et reconnaît le besoin d'une évolution graduelle.

Les rouages du gouvernement canadien

- Plus grande priorité** 1. Le comité sénatorial conclut que, pour une politique cohérente d'intérêt particulier, tous les ministères et organismes qui participent directement aux relations canado-antillaises doivent leur prêter une attention plus soutenue et améliorer leurs rouages administratifs à cet égard. Les besoins de la région en fait de développement doivent constituer les considérations dont on s'inspirera pour formuler et appliquer toutes les politiques appropriées.
- Coordination des mesures** 2. Il est impérieux d'améliorer la coordination des politiques et des mesures des différents ministères intéressés aux relations canado-antillaises. On devrait confier à un même ministère toute la responsabilité